

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi relatif à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral (nouvelle lecture) (M. Pascal Popelin, rapporteur) (n° 883)..... 2

Mardi

9 avril 2013

Séance de 14 heures 30

Compte rendu n° 52

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

**Présidence
de M. Jean-Yves Le
Bouillonnet,
Vice-président**



La séance est ouverte à 14 heures 30.

Présidence de M. Jean-Yves le Bouillonnet, vice-président.

La Commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi relatif à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral (nouvelle lecture) (M. Pascal Popelin, rapporteur) (n° 883).

- **À l'article 20**

M. Jean-Luc Warsmann a demandé si l'amendement n° 249 du Gouvernement aurait pour effet, en cas de démission d'un conseiller communautaire, que l'élu suivant « fléché » serait désigné à sa place.

M. Pascal Popelin, rapporteur, a indiqué que quand un conseiller communautaire cessera son mandat et qu'on ne pourra pas nommer le suivant de liste communautaire faute d'élus municipaux en capacité de le remplacer, le siège demeurera vacant, contrairement à la solution retenue par l'Assemblée en première lecture où le conseiller devait démissionner de ses deux mandats en l'absence d'élu de la même liste en capacité de le remplacer au conseil communautaire.

- **À l'article 23**

M. Pascal Popelin, rapporteur, a indiqué que l'amendement n° 252 du Gouvernement proposait de ne plus faire référence à un pourcentage d'écart maximal de population pour la définition des limites des cantons.

M. François Vannson a fait part de son inquiétude sur les conséquences de l'adoption de cet amendement car le seuil actuellement prévu de 30 % était déjà en deçà du niveau adéquat pour les territoires ruraux et, notamment pour les zones de montagne qui risquent d'être les parents pauvres de cette réforme.

M. Guy Geoffroy s'est déclaré abasourdi et stupéfait du coup de force du Gouvernement contre les territoires ruraux. Il a ajouté que cet amendement, qui prohibe toute modulation de l'écart maximal, était d'une gravité rarement atteinte et constituait une violation de la Constitution, le Gouvernement poussant l'outrecuidance et la folie à des limites jamais atteintes.

M. Jean-Luc Warsmann a souligné que la disposition la plus importante du projet de loi était sur le point d'être profondément modifiée en nouvelle lecture. Il s'est déclaré stupéfait que le Parlement puisse ainsi laisser carte blanche au Gouvernement pour procéder au futur redécoupage qui portera sur tous les cantons ce qui est totalement inédit.

M. Philippe Gosselin a jugé cet amendement scandaleux, confirmant que ce texte était voulu par le seul parti socialiste, ce qui constitue un coup de force.

M. Carlos Da Silva s'est déclaré lui-même abasourdi mais par les réactions de l'opposition. Il a rappelé que celle-ci jugeait le projet de loi « ruralicide » alors même que c'est le texte relatif au conseiller territorial qui l'était. Il a ajouté que l'UMP et l'UDI avaient présenté des amendements proposant un écart de 30 voire 40 %, alors que MM. Larrivé et

Sauvadet s'étaient exprimés pour que cet écart ne figure pas dans la loi, le redécoupage relevant de décrets soumis au Conseil d'État.

M. Pascal Popelin, rapporteur, a rappelé que le redécoupage de la carte cantonale était également une conséquence nécessaire de la loi du 16 décembre 2010 créant le conseiller territorial. Il a ensuite indiqué être surpris de la surprise de l'opposition, car des amendements proposant la suppression de tout écart chiffré avaient été proposés par l'opposition, notamment par M. François Sauvadet. Enfin, il a indiqué que le principe constitutionnel d'égalité devant le suffrage n'obligeait pas à fixer un seuil dans la loi.

Le tableau ci-dessous récapitule les décisions de la Commission :

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
TITRE I ^{ER}	174	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
Chapitre I ^{er}	175	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
2	1	M. MOLAC Paul	Ecolo	Repoussé
2	200	M. HUET Guénhaël	UMP	Repoussé
2	101	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
2	103	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
2	230	M. AUBERT Julien	UMP	Repoussé
2	102	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
2	229	M. AUBERT Julien	UMP	Repoussé
2	227	M. AUBERT Julien	UMP	Repoussé
2	228	M. AUBERT Julien	UMP	Repoussé
2	239	M. REYNÈS Bernard	UMP	Repoussé
3	179	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
3	202	M. HUET Guénhaël	UMP	Repoussé
3	225	M. AUBERT Julien	UMP	Repoussé
3	224	M. AUBERT Julien	UMP	Repoussé
3	223	M. AUBERT Julien	UMP	Repoussé

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
3	201	M. HUET Guénhaël	UMP	Repoussé
3	203	M. HUET Guénhaël	UMP	Repoussé
5	106	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
5	181	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
7	237	M. REYNÈS Bernard	UMP	Repoussé
8	108	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
8	182	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
8	109	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
8	12	M. MOLAC Paul	Ecolo	Repoussé
8	110	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
8	205	M. HUET Guénhaël	UMP	Repoussé
8	111	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
8	184	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
8	204	M. HUET Guénhaël	UMP	Repoussé
8	112	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
8	13	M. MOLAC Paul	Ecolo	Repoussé
8	113	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
8	14	M. MOLAC Paul	Ecolo	Repoussé
9	185	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
9	210	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
10	186	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
11	59	M. CIOTTI Éric	UMP	Repoussé
11	160 rect.	M. CIOTTI Éric	UMP	Repoussé
11	162	M. CIOTTI Éric	UMP	Repoussé

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
11	161	M. CIOTTI Éric	UMP	Repoussé
14	188	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
14	220	M. AUBERT Julien	UMP	Repoussé
14	219	M. AUBERT Julien	UMP	Repoussé
14	62	M. CIOTTI Éric	UMP	Repoussé
16 A	87	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	88	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	9	M. MARLEIX Olivier	UMP	Repoussé
16 A	89	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	92	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	42	M. SAUVADET François	UDI	Repoussé
16 A	93	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	96	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	121	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	122	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	94	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	129	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	123	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	95	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	130	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	90	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	132	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	131	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
16 A	91	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
16 B	206	M. HUET Guénhaël	UMP	Repoussé
16	190	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
16	191	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
16	98	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
16	192	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
16	193	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
16	115	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
16	116	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
16 bis	71	M. GOSELIN Philippe	UMP	Repoussé
16 bis	70	M. GOSELIN Philippe	UMP	Repoussé
16 bis	246	Gouvernement		Accepté
16 bis	16	M. PÉLISSARD Jacques	UMP	Repoussé
18	207	M. HUET Guénhaël	UMP	Repoussé
18	18	M. PÉLISSARD Jacques	UMP	Repoussé
18	156	M. LARRIVÉ Guillaume	UMP	Repoussé
18	231	M. TOURRET Alain	RRDP	Repoussé
18	247	Gouvernement		Accepté
18 bis	248	Gouvernement		Accepté
18 ter	194	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
18 ter	195	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
18 ter	196	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
19 bis	173	M. LARRIVÉ Guillaume	UMP	Repoussé
20	208	M. HUET Guénhaël	UMP	Repoussé
20	127	M. POPELIN Pascal	SRC	Accepté

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
20	24	M. PÉLISSARD Jacques	UMP	Repoussé
20	117	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
20	15	M. MOLAC Paul	Ecolo	Repoussé
20	126	M. POPELIN Pascal	SRC	Accepté
20	125	M. POPELIN Pascal	SRC	Accepté
20	124	M. POPELIN Pascal	SRC	Accepté
20	128	Mme GRELIER Estelle	SRC	Repoussé
20	249	Gouvernement		Accepté
20 <i>quater</i>	250 rect.	Gouvernement		Accepté
20 <i>quater</i>	251	Gouvernement		Accepté
20 <i>septies A</i>	75	M. GOSSELIN Philippe	UMP	Repoussé
20 <i>septies A</i>	159	M. LARRIVÉ Guillaume	UMP	Repoussé
20 <i>septies A</i>	234	M. TOURRET Alain	RRDP	Repoussé
20 <i>nonies</i>	209 rect.	M. PÉLISSARD Jacques	UMP	Repoussé
20 <i>nonies</i>	235	M. TOURRET Alain	RRDP	Repoussé
20 <i>nonies</i>	80	M. POPELIN Pascal	SRC	Accepté
20 <i>nonies</i>	163	M. POPELIN Pascal	SRC	Accepté
20 <i>nonies</i>	164	M. POPELIN Pascal	SRC	Accepté
23	10	M. MARLEIX Olivier	UMP	Repoussé
23	63	M. CIOTTI Éric	UMP	Repoussé
23	142	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
23	218	M. AUBERT Julien	UMP	Repoussé
23	198	M. FASQUELLE Daniel	UMP	Repoussé
23	252	Gouvernement		Accepté

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
23	77	M. GOSSELIN Philippe	UMP	Repoussé
23	216	M. AUBERT Julien	UMP	Repoussé
23	134	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
23	217	M. AUBERT Julien	UMP	Repoussé
23	141	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
23	245	M. REYNÈS Bernard	UMP	Repoussé
23	135	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
23	137	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
23	146	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
23	148	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
23	149	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
23	147	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
23	97	M. DECOOL Jean-Pierre	UMP	Repoussé
23	138	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
23	139	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
23	133	M. MOREL-A-L'HUISSIER Pierre	UMP	Repoussé
26	65	M. CIOTTI Éric	UMP	Repoussé
26	79	M. POPELIN Pascal	SRC	Accepté

La séance est levée à 14 heures 50.



Membres présents ou excusés

Présents. - Mme Pascale Crozon, M. Carlos Da Silva, Mme Françoise Descamps-Crosnier, M. Olivier Dussopt, M. Guy Geoffroy, M. Yves Goasdoué, M. Philippe Gosselin, M. Philippe Houillon, M. Jean-Yves Le Bouillonec, M. Sébastien Pietrasanta, M. Pascal Popelin, M. François Vannson, M. Jean-Luc Warsmann

Excusés. - M. Sergio Coronado, M. Marc-Philippe Daubresse, M. Marc Dolez, Mme Laurence Dumont, M. Édouard Fritch, M. Daniel Gibbes, Mme Marietta Karamanli, M. Alfred Marie-Jeanne, M. Bernard Roman, M. Roger-Gérard Schwartzberg, M. Jean-Jacques Urvoas